



Bienvenue!

L É G E N D E

	LE MASSONNAIS	325 m
	LE MASSONNAIS* (hiver)	1 200 m
	L'ESTIVAL	135 m
	LE PETIT DROIT	142 m
	LE RIVERAIN	470 m
	L'HIVERNAL	425 m
	Stationnement	
	Aire de pique-nique	
	Point de vue	
	Hôtel de ville	

URGENCE : 911

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DES INFORMATIONS SUIVANTES :

- Les sentiers L'Estival entre **G6** et **G7** et Le Riverain entre **G2** et **G3** sont des sentiers de motoneige. Aucune circulation piétonne n'est permise en hiver sur ces tracés.
- Demeurez dans le réseau officiel en tout temps.

LES ACTIVITÉS PERMISES SUR LES SENTIERS SONT :



Nous vous remercions également de :

- Rapporter vos déchets
- Garder les chiens en laisse dans les sentiers
- Ne faire aucun feu
- Ne pas camper sur le site
- Ne pas chasser sur ce terrain

La ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson remercie la MRC des Pays-d'en-Haut pour sa collaboration au projet de création du réseau des Sentiers du Galais. Ce parc est maintenant accessible grâce au soutien financier de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la collaboration de la SOPAIR.

Merci à tous et bonne randonnée!